

## Comité de l'APB

---

Cher Monsieur Schmidt,

Cher Monsieur Simon,

Nous vous remercions de nous avoir consacré un peu plus d'une heure pour nous aider à mieux comprendre le projet Torry.

En effet, nous avons plusieurs questions d'ordres différents, technique / écologique / économique / sécurité, et cette rencontre était indispensable.

Il est vrai que votre projet est relativement jeune, 40 ans, par rapport au presque centenaire CEVA sans parler du projet « Traversée de la rade » qui ne voit pas le bout du ... tunnel et, par conséquent, il faut encore y réfléchir : 18 projets avec trente variantes !

En étant sur place, ce petit bout du lac de Tannay est comparable à une partie du quai Marchand des Eaux-Vives à Genève : un aménagement vétuste qui ne met pas en valeur la beauté des lieux et un port pas fonctionnel.

Une modernisation, tout comme à Genève, s'impose pour en faire un lieu de loisir, de promenade et de détente, non seulement pour les Tannayrolis mais aussi pour les habitants des villes voisines. Les amoureux du lac se feraient un plaisir de profiter des nouvelles infrastructures et de contribuer, par leurs dépenses, à participer à l'amélioration de l'économie locale.

En qualité d'Association des propriétaires de bateaux, nous ne pouvons que nous prononcer sur la partie aménagement du port qui, certes, a une emprise importante sur le lac et une forme inhabituelle, en « parapluie » pour certains et en « peigne » pour d'autres; mais qu'en pensera-t-on dans le futur ? Faut-il construire pour le court terme ? Pourrait-il devenir un modèle pour d'autres nouveaux ports ?

La Commune de Mies, dans les années à venir, pourrait rejoindre celle de Tannay et bénéficier des infrastructures de Torry pour en créer d'autres supplémentaires ou complémentaires.

Nous avons plein d'exemples d'aménagements, constructions, contestés au moment de leur réalisation, beaucoup de ports qui s'avancent bien dans le lac et qui grâce à des remblais latéraux, encore autorisés à ce moment-là, n'ont pas d'impact visuel « négatif ».

Le port de la Nautique, CNG né en 1903, de 600 places est bien avancé sur le lac, avec des remblais à « tribord » qui ont permis d'inaugurer des bassins en 1972, Genève Plage, bien appréciés et fréquentés.

Il faut préciser que ces deux infrastructures sont sur les terrains de la commune de ... Cologny, juste à la limite de la commune de Genève, mais on y rencontre plus de Genevois que de Colognotes.

Il faut, tout simplement, penser en termes de canton, la gestion du lac étant de son ressort, et non de commune pour ces grandes œuvres.

Les autorités se sont déjà prononcées positivement sur le projet Torry. Le WWF qui pourtant a fait « tomber » le premier projet de plage ainsi que l'extension du port des Eaux-Vives à Genève et l'Université de Genève ont donné un préavis favorable.

## Comité de l'APB

---

Selon les documents mis à notre disposition, il aura une profondeur supérieure à la moyenne de celle des ports du Léman, grâce aussi à sa position avancée sur le lac, ainsi qu'un système de courant propice au renouvellement de l'eau et limitant le dépôt de limon. Il n'y aura ni chaînes ni bouées mais des catways. Aujourd'hui, bien des ports sont envasés et nous en connaissons les conséquences négatives : inaccessibilité, pollution, coûts élevés pour le dragage.

Le fait que l'accès des piétons aux estacades soit prévu par une unique voie, jetée centrale, permettra d'éviter les portails tant contestés; assurer la sécurité n'en sera que plus aisé.

D'autre part, serait-il envisageable que cet accès piéton se fasse plutôt par la digue nord au lieu d'avoir une jetée centrale qui divise le port en deux parties ? Oui, vous avez parlé de la possibilité d'installer un pont tournant sur cette dernière mais on imagine le coût ...

L'entrée en bise de 35,8 m. serait supprimée et remplacée par un pont-passerelle, ou autre système, permettant le passage des piétons et, éventuellement, celui de certains bateaux à moteur, en plus de maintenir le renouvellement de l'eau.

Dans ce cas, il n'y aurait plus de « séparation » centrale du port ni d'entrée nord pour les voiliers et les gros bateaux à moteurs qui utiliseraient l'entrée sud, mieux redessinée et mieux positionnée, comme entrée/sortie principale.

Est-ce que les navigateurs seront assurés d'avoir une bonne visibilité en entrant et sortant par l'entrée nord ? Les bureaux que vous avez consultés ont répondu positivement.

Pour terminer, tout en reconnaissant qu'il soit souhaitable d'avoir de nouvelles places d'amarrage, nous sommes pour que tout soit entrepris pour éliminer les bateaux ventouses des ports et les bateaux qui se « meurent », faute de navigation, parce que les propriétaires veulent garder la place d'amarrage pour les descendants. Nous encourageons le partage de bateaux entre privés, le boat-sharing, les coopératives comme Sailbox ou SailCom. Nous avons besoin de toutes ces mesures pour que l'économie liée à la navigation « n'étouffe » pas.

Bien cordialement.

Le Comité de l'APB